

Rapport de gestion	
Énoncés prospectifs	3
Indicateurs de performance financière clés	5
Résultats d'exploitation consolidés	6
Secteurs d'exploitation à présenter	16
Résultats sectoriels de Weston Foods	16
Résultats sectoriels de Loblaw	18
Situation de trésorerie et sources de financement	26
Flux de trésorerie	26
Situation de trésorerie	28
Composantes de la dette totale	30
Situation financière	33
Notation	33
Capital social	34
Arrangements hors bilan	36
Résultats d'exploitation trimestriels	37
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	38
Risques d'entreprise et gestion des risques	39
Normes comptables	39
Perspectives	47
Mesures financières non conformes aux PCGR	48
Informations supplémentaires	58

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 59 à 106 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société. Le présent rapport de gestion doit également être lu en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs », à la page 3 du présent rapport trimestriel.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2018 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

À la clôture du troisième trimestre de 2018, la société comptait deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Weston Foods. La société détient également de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi qu'une participation directe dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») d'environ 3,8 % (6,1 % en 2017). Loblaw compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail, Services financiers et Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw détient également une participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix (82,4 % en 2017), qui possède, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerce de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels situés partout au Canada. Weston Foods est un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains au Canada, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et d'autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 162 du Rapport annuel 2017 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 19 novembre 2018.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et Loblaw ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a transféré sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix (la « réorganisation »), comme il est décrit à la rubrique « Résultats d'exploitation consolidés » du présent rapport de gestion. Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires de Loblaw autres que la société et ses filiales (les « actionnaires minoritaires de Loblaw »). Après la réorganisation, la société détenait directement une participation véritable d'environ 65,4 % dans Propriétés de Choix (ce qui comprend la participation d'environ 3,8 % détenue directement par GWL dans Propriétés de Choix avant la réorganisation) et Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter de la société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport trimestriel de la société, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements des systèmes de technologie de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats sectoriels de Loblaw », « Autres questions liées à Loblaw », « Situation de trésorerie et sources de financement », « Normes comptables futures », « Perspectives » et « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques, aux augmentations prévues du salaire minimum et à l'incidence de la réforme du réseau de la santé. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2017 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion efficace du programme de fidélisation de Loblaw;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de Loblaw ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris les augmentations du salaire minimum;

Rapport de gestion

- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficiences sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques, y compris l'incapacité pour la société de réaliser les avantages prévus du transfert de la participation de Loblaw dans Propriétés de Choix;
- les dénouements défavorables d'actions en justice et de démarches réglementaires et d'autres procédures connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement de la société et aux gammes de vêtements de Loblaw, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation et des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, les différends tarifaires, lesquels peuvent inclure l'imposition de nouvelles surtaxes, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE CLÉS

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates

	16 semaines closes les	
	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾
Chiffre d'affaires	14 862 \$	14 648 \$
Résultat d'exploitation	804	1 244
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 391	1 307
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	9,4 %	8,9 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	65 \$	434 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	51	420
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	288	277
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,40 \$	3,25 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,25 \$	2,14 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	2 577 \$	2 711 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 205	912
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	275	292
Total de la dette	16 720	12 895
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	12,8 %	12,5 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	11,7 %	12,8 %

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾			6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾		
Chiffre d'affaires	14 862 \$	14 648 \$	214 \$	1,5 %	36 851 \$	36 887 \$	(36) \$	(0,1) %
Résultat d'exploitation	804	1 244	(440)	(35,4) %	1 895	2 397	(502)	(20,9) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 391	1 307	84	6,4 %	3 382	3 272	110	3,4 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	9,4 %	8,9 %			9,2 %	8,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles¹⁾	530 \$	509 \$	21 \$	4,1 %	1 330 \$	1 278 \$	52 \$	4,1 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	327	103	224	217,5 %	730	408	322	78,9 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	231	159	72	45,3 %	554	422	132	31,3 %
Impôt sur le résultat	347	237	110	46,4 %	579	478	101	21,1 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	203	214	(11)	(5,1) %	502	533	(31)	(5,8) %
Montant ajusté du taux d'impôt ¹⁾	25,5 %	26,8 %			26,3 %	27,0 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	65 \$	434 \$	(369) \$	(85,0) %	293 \$	722 \$	(429) \$	(59,4) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	51	420	(369)	(87,9) %	259	688	(429)	(62,4) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	288	277	11	4,0 %	676	677	(1)	(0,1) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,40 \$	3,25 \$	(2,85) \$	(87,7) %	2,01 \$	5,32 \$	(3,31) \$	(62,2) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,25 \$	2,14 \$	0,11 \$	5,1 %	5,26 \$	5,23 \$	0,03 \$	0,6 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 161 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (161 millions de dollars en 2017) et de 401 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (403 millions de dollars en 2017) comptabilisés par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), ainsi que d'un amortissement accéléré de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et de 9 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 51 millions de dollars (0,40 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2018, en baisse de 369 millions de dollars (2,85 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette baisse tient compte de l'augmentation de 11 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 380 millions de dollars (2,96 \$ par action ordinaire), comme il est décrit ci-dessous.

- L'augmentation de 11 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation s'explique essentiellement par ce qui suit :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, la performance reflète l'incidence négative, d'un exercice à l'autre, des augmentations du salaire minimum, de la poursuite de la réforme du réseau

de la santé et de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;

- une diminution du montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ attribuable à une baisse de la quote-part de Loblaw dans Propriétés de Choix par suite de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT »);

facteurs en partie contrebalancés par

- la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
- l'incidence défavorable d'une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2018, le secteur Propriétés de Choix de Loblaw a conclu l'acquisition de CREIT. L'acquisition de CREIT a eu une incidence négligeable sur le montant du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société au troisième trimestre de 2018, comme il est décrit à la rubrique « Résultats sectoriels de Loblaw » du présent rapport de gestion.

- L'incidence défavorable nette de 380 millions de dollars (2,96 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw de 207 millions de dollars (1,61 \$ par action ordinaire) comptabilisé à l'exercice précédent;
 - la charge de 184 millions de dollars (1,44 \$ par action ordinaire) liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisée par Loblaw;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placements de Loblaw de 15 millions de dollars (0,12 \$ par action ordinaire);facteurs en partie contrebalancés par
 - l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 20 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire);
 - la conversion de monnaies étrangères de 16 millions de dollars (0,12 \$ par action ordinaire).
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient également compte de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation au cours de la première moitié de 2018.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 288 millions de dollars (2,25 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2018, en hausse de 11 millions de dollars (0,11 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a également bénéficié de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw (0,07 \$ par action ordinaire). La cession des activités de postes d'essence de Loblaw a eu une incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ comparativement à la période correspondante de 2017.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 259 millions de dollars (2,01 \$ par action ordinaire), en baisse de 429 millions de dollars (3,31 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette baisse tient compte de la diminution de 1 million de dollars (augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 428 millions de dollars (3,34 \$ par action ordinaire), comme il est décrit ci-dessous.

- La diminution de 1 million de dollars (augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation s'explique essentiellement par ce qui suit :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, la performance devait être touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum, par la poursuite de la réforme du réseau de la santé et par la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;

Rapport de gestion

- l'incidence défavorable d'une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, comme il est décrit ci-dessous;
 - l'incidence défavorable d'une augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ de Loblaw, si l'on ne tient pas compte de l'acquisition de CREIT, comme il est décrit ci-dessous;
- facteurs en partie contrebalancés par
- la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, si l'on ne tient pas compte de l'acquisition de CREIT;
 - une diminution du montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ attribuable à la baisse de la quote-part de Loblaw dans Propriétés de Choix par suite de l'acquisition de CREIT.
- L'incidence négative nette de 428 millions de dollars (3,34 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw de 207 millions de dollars (1,61 \$ par action ordinaire);
 - la charge de 184 millions de dollars (1,44 \$ par action ordinaire) liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw;
 - l'incidence défavorable des coûts d'acquisition et autres coûts de 59 millions de dollars (0,45 \$ par action ordinaire) liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 42 millions de dollars (0,32 \$ par action ordinaire);
- facteurs en partie contrebalancés par
- la conversion de monnaies étrangères de 44 millions de dollars (0,35 \$ par action ordinaire);
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 33 millions de dollars (0,25 \$ par action ordinaire).
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société tient également compte de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw aux fins d'annulation.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 676 millions de dollars (5,26 \$ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, en baisse de 1 million de dollars (hausse de 0,03 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a bénéficié de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw (0,17 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, a augmenté d'environ 11 millions de dollars, ou 8,8 % (augmentation de 0,12 \$ par action ordinaire, ou 2,3 %).

Chiffre d'affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
Pour les périodes closes aux dates indiquées		6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾			6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾		
Weston Foods		630 \$	668 \$	(38) \$	(5,7) %	1 615 \$	1 716 \$	(101) \$	(5,9) %
Loblaw		14 453 \$	14 192 \$	261 \$	1,8 %	35 743 \$	35 676 \$	67 \$	0,2 %
Intersectoriel		(221) \$	(212) \$			(507) \$	(505) \$		
Chiffres consolidés		14 862 \$	14 648 \$	214 \$	1,5 %	36 851 \$	36 887 \$	(36) \$	(0,1) %

Le chiffre d'affaires s'est établi à 14 862 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 214 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,3 % découlant du recul de 5,7 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive d'environ 1,6 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 7,3 % en raison essentiellement d'une baisse du volume des ventes, notamment l'incidence de la rationalisation des produits et la perte de ventes à des clients clés.
- Incidence positive de 1,8 % découlant de l'augmentation de 1,8 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, au secteur Vente au détail et au secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 112 millions de dollars, ou 0,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 9 millions de dollars, ou 0,1 %. L'augmentation est attribuable essentiellement à la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables, en partie contrebalancée par l'incidence de 123 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,9 % pour le trimestre. Les activités de postes d'essence n'ont pas eu d'incidence sur le chiffre d'affaires des magasins comparables aux troisième trimestres de 2018 et de 2017. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a diminué et a été légèrement inférieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,3 %, calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,5 %.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires s'est établi à 36 851 millions de dollars, en baisse de 36 millions de dollars, ou 0,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur la diminution du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,3 % découlant du recul de 5,9 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence défavorable d'environ 0,9 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 5,0 % en raison essentiellement d'une baisse du volume des ventes, notamment l'incidence de la rationalisation des produits et la perte de ventes à des clients clés, et de l'incidence négative liée à la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Rapport de gestion

- Incidence positive de 0,2 % découlant de l'augmentation de 0,2 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable au secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers, partiellement contrebalancée par une diminution enregistrée par le secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 212 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 472 millions de dollars, ou 1,4 %. La diminution est attribuable essentiellement à l'incidence de 843 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, en partie contrebalancée par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et par une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,1 %, si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence, et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,6 %.

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾			6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾		
Weston Foods	16 \$	36 \$	(20) \$	(55,6) %	47 \$	83 \$	(36) \$	(43,4) %
Loblaw	795 \$	1 234 \$	(439) \$	(35,6) %	1 832 \$	2 352 \$	(520) \$	(22,1) %
Intersectoriel	(7) \$	(26) \$			16 \$	(38) \$		
Chiffres consolidés	804 \$	1 244 \$	(440) \$	(35,4) %	1 895 \$	2 397 \$	(502) \$	(20,9) %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 804 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en baisse de 440 millions de dollars, ou 35,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette diminution est attribuable à l'amélioration de 68 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été plus que contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 508 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 68 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, la performance reflète l'incidence négative, d'un exercice à l'autre, des augmentations du salaire minimum, de la poursuite de la réforme du réseau de la santé et de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
- facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods;
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw.
- l'incidence défavorable nette de 508 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw de 501 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de Loblaw de 34 millions de dollars;
- facteurs en partie contrebalancés par
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 27 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation s'est établi à 1 895 millions de dollars, en baisse de 502 millions de dollars, ou 20,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette baisse tient compte de l'augmentation de 65 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 567 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'augmentation de 65 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT;
 - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw; comme il a été annoncé précédemment, la performance reflète l'incidence négative, d'un exercice à l'autre, des augmentations du salaire minimum, de la poursuite de la réforme du réseau de la santé et de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods.
- l'incidence défavorable nette de 567 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw de 501 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable des coûts d'acquisition et autres coûts de 130 millions de dollars liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - la variation de 44 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de Loblaw;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 62 millions de dollars;
 - la conversion des monnaies étrangères de 51 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		Variation	Variation	40 semaines closes les		Variation	Variation
Pour les périodes closes aux dates indiquées	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾	(en \$)	(en %)	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾	(en \$)	(en %)
Weston Foods	72 \$	80 \$	(8) \$	(10,0) %	164 \$	195 \$	(31) \$	(15,9) %
Loblaw	1 319 \$	1 227 \$	92 \$	7,5 %	3 218 \$	3 077 \$	141 \$	4,6 %
Chiffres consolidés	1 391 \$	1 307 \$	84 \$	6,4 %	3 382 \$	3 272 \$	110 \$	3,4 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 84 millions de dollars, ou 6,4 %, au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 391 millions de dollars. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,6 % découlant de la diminution de 10,0 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence d'un profit net lié à la cession-bail d'un immeuble pour 14 millions de dollars, la baisse est attribuable à la diminution du chiffre d'affaires et à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancées par les avantages tirés du programme de transformation, déduction faite des coûts, et par des améliorations au chapitre de la productivité.

Rapport de gestion

- Incidence positive de 7,0 % découlant de l'augmentation de 7,5 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw rend compte de l'incidence négative de 5 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'explique essentiellement par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail au troisième trimestre.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 110 millions de dollars, ou 3,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 3 382 millions de dollars. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,9 % découlant de la diminution de 15,9 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence d'un profit net lié à la cession-bail d'un immeuble pour 14 millions de dollars, la baisse est attribuable à la diminution du chiffre d'affaires et à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancées par les avantages tirés du programme de transformation, déduction faite des coûts, et par des améliorations au chapitre de la productivité.
- Incidence positive de 4,3 % découlant de l'augmentation de 4,6 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Vente au détail de Loblaw, qui rend compte de l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw de 45 millions de dollars. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'explique essentiellement par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes le		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	6 oct. 2018	7 oct. 2017			6 oct. 2018	7 oct. 2017		
Weston Foods	44 \$	33 \$	11 \$	33,3 %	103 \$	82 \$	21 \$	25,6 %
Loblaw	486 \$	476 \$	10 \$	2,1 %	1 227 \$	1 196 \$	31 \$	2,6 %
Chiffres consolidés	530 \$	509 \$	21 \$	4,1 %	1 330 \$	1 278 \$	52 \$	4,1 %

Au troisième trimestre de 2018, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 21 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 530 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 52 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 330 millions de dollars. Au troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 161 millions de dollars (161 millions de dollars en 2017) et de 401 millions de dollars (403 millions de dollars en 2017), respectivement, des immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et ils tiennent compte d'un amortissement accéléré de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et de 9 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2017) comptabilisé par Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 16 millions de dollars et de 45 millions de dollars au troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, respectivement, en raison de ce qui suit :

- une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises de Loblaw;
- une augmentation des actifs liés aux TI de Loblaw;
- une augmentation de l'amortissement attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars)	16 semaines closes le				40 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	6 oct. 2018	7 oct. 2017	Variation (en \$)	Variation (en %)	6 oct. 2018	7 oct. 2017	Variation (en \$)	Variation (en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	327 \$	103 \$	224 \$	217,5 %	730 \$	408 \$	322 \$	78,9 %
Ajouter : Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw	(176)	—	(176)	— %	(176)	—	(176)	— %
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	55	22	33	150,0 %	(44)	(1)	(43)	(4 300,0)%
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	25	34	(9)	(26,5) %	44	15	29	193,3 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	231 \$	159 \$	72 \$	45,3 %	554 \$	422 \$	132 \$	31,3 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 224 millions de dollars, ou 217,5 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 327 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. L'augmentation reflète essentiellement la charge de 176 millions de dollars liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw, la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix de Loblaw, comme il est décrit ci-dessous, et la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw, partiellement contrebalancées par l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Rapport de gestion

Au troisième trimestre de 2018, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ s'est établi à 231 millions de dollars, en hausse de 72 millions de dollars, ou 45,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix de Loblaw qui a découlé de l'émission de nouvelles débentures non garanties de premier rang, de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT et de l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT dans le cadre de la contrepartie d'acquisition, en partie contrebalancées par le remboursement des débentures non garanties de premier rang de série A et par les produits d'intérêts sur les coentreprises prises en charge à l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 322 millions de dollars, ou 78,9 %, comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 730 millions de dollars. L'augmentation reflète essentiellement la charge de 176 millions de dollars liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw, la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix de Loblaw et l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancées par la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ s'est établi à 554 millions de dollars, en hausse de 132 millions de dollars, ou 31,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix de Loblaw, compte tenu de la consolidation et des éliminations, dont il est question ci-dessus et de la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw qui a découlé de l'augmentation des emprunts liés aux créances sur cartes de crédit.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		16 semaines closes le				40 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées		6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat		347 \$	237 \$	110 \$	46,4 %	579 \$	478 \$	101 \$	21,1 %
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ^{1), i)}		47	(23)	70	(304,3) %	114	55	59	107,3 %
Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw		(191)	—	(191)	— %	(191)	—	(191)	— %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾		203 \$	214 \$	(11) \$	(5,1) %	502 \$	533 \$	(31) \$	(5,8) %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt		72,7 %	20,8 %			49,7 %	24,0 %		
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾		25,5 %	26,8 %			26,3 %	27,0 %		

- i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 72,7 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 20,8 % au troisième trimestre de 2017. L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron (se reporter à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise ») et à l'incidence de certains éléments non déductibles.

Le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 25,5 % au troisième trimestre de 2018, comparativement à 26,8 % au troisième trimestre de 2017. La diminution du montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ est essentiellement attribuable à la diminution de la quote-part de Loblaw dans Propriétés de Choix par suite de l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 49,7 %, comparativement à 24,0 % pour la période correspondante de 2017. L'augmentation du taux d'impôt effectif est principalement attribuable à une charge de 191 millions de dollars liée à Glenhuron, ainsi qu'à l'incidence de certains éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 26,3 %, comparativement à 27,0 % pour la période correspondante de 2017. La diminution du montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ est essentiellement attribuable à la diminution, promulguée au quatrième trimestre de 2017, du taux d'impôt des sociétés fédéral américain prévu par la loi, qui est passé de 35,0 % à 21,0 %, et à la diminution de la quote-part de Loblaw dans Propriétés de Choix par suite de l'acquisition de CREIT.

Autres questions liées à l'entreprise

Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw Le 7 septembre 2018, la Cour canadienne de l'impôt (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant Glenhuron, filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw, qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devraient être imposés au Canada.

Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale. Même si Loblaw croit au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, dont une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, au titre de l'impôt sur le résultat. Loblaw est d'avis que cette provision suffira pour couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Au troisième trimestre de 2018, Loblaw a versé un montant en trésorerie de 235 millions de dollars aux fins du paiement de l'impôt et des intérêts à payer par suite de la décision de la Cour de l'impôt.

Transfert de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix par Loblaw Le 1^{er} novembre 2018, la société et Loblaw ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a transféré à la société sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour Loblaw et ses actionnaires canadiens. Dans le cadre de la réorganisation, les actionnaires minoritaires de Loblaw ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de la société pour chaque action ordinaire de Loblaw détenue, ce qui correspondait à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce du transfert, et la société a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de Loblaw dans Propriétés de Choix. Par suite de cette réorganisation, Loblaw ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix.

Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires minoritaires de Loblaw. Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter de la société à l'issue de la réorganisation.

Immédiatement après la réorganisation, la société détenait directement une participation véritable d'environ 65,4 % dans Propriétés de Choix (ce qui comprend la participation d'environ 3,8 % détenue directement par la société dans Propriétés de Choix avant la réorganisation) et la société demeure sous le contrôle de M. W. Galen Weston, qui, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entités qu'il contrôle, détenait environ 52,7 % des actions ordinaires en circulation de la société.

Rapport de gestion

Au troisième trimestre de 2018, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes de 10 millions de dollars.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

RÉSULTATS SECTORIELS DE WESTON FOODS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	40 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	6 oct. 2018	7 oct. 2017			6 oct. 2018	7 oct. 2017		
Chiffre d'affaires	630 \$	668 \$	(38) \$	(5,7) %	1 615 \$	1 716 \$	(101) \$	(5,9) %
Résultat d'exploitation	16 \$	36 \$	(20) \$	(55,6) %	47 \$	83 \$	(36) \$	(43,4) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	72 \$	80 \$	(8) \$	(10,0) %	164 \$	195 \$	(31) \$	(15,9) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,4 %	12,0 %			10,2 %	11,4 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	44 \$	33 \$	11 \$	33,3 %	103 \$	82 \$	21 \$	25,6 %

- i) Au troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré respectif de 5 millions de dollars et de 9 millions de dollars comptabilisé au titre de charges de restructuration et autres charges connexes.

Chiffre d'affaires Au troisième trimestre de 2018, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 38 millions de dollars, ou 5,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 630 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 1,6 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 7,3 %, en raison essentiellement de la baisse du volume des ventes, notamment l'incidence de la rationalisation des produits et la perte de ventes à des clients clés.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 101 millions de dollars, ou 5,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 615 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 0,9 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 5,0 %, en raison essentiellement de la baisse du volume des ventes, notamment l'incidence de la rationalisation des produits et la perte de ventes à des clients clés, et de l'incidence négative liée à la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 20 millions de dollars, ou 55,6 %, au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 16 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 14 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence défavorable nette de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 11 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par
- l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 7 millions de dollars.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, le résultat d'exploitation a diminué de 36 millions de dollars, ou 43,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 47 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 43 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence favorable nette de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 26 millions de dollars; facteur en partie contrebalancé par
- l'incidence défavorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 14 millions de dollars;
- les coûts de 4 millions de dollars engagés relativement au transfert de Propriétés de Choix par Loblaw.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au troisième trimestre de 2018, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué de 8 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 72 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence d'un profit net lié à la cession-bail d'un immeuble pour 14 millions de dollars, la baisse est attribuable à la diminution du chiffre d'affaires et à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancées par les avantages tirés du programme de transformation, déduction faite des coûts, et par des améliorations au chapitre de la productivité.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a diminué de 31 millions de dollars, ou 15,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 164 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence d'un profit net lié à la cession-bail d'un immeuble pour 14 millions de dollars, la baisse est attribuable à la diminution du chiffre d'affaires et à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, en partie contrebalancées par les avantages tirés du programme de transformation, déduction faite des coûts, et par des améliorations au chapitre de la productivité.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué pour s'établir à 11,4 % au troisième trimestre de 2018 comparativement à 12,0 % pour la période correspondante de 2017. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ s'est établi à 10,2 % comparativement à 11,4 % pour la période correspondante de 2017. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable aux facteurs dont il est question ci-dessus.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 44 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et à 103 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse respectivement de 11 millions de dollars et de 21 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte, au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour, d'un amortissement accéléré respectif de 5 millions de dollars et de 9 millions de dollars comptabilisé au titre des charges de restructuration liées au programme de transformation, charges qui tiennent compte de la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable au Canada et, pour l'exercice à ce jour, de la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et de 12 millions de dollars pour l'exercice à ce jour en raison des investissements dans les immobilisations.

Autres questions liées à Weston Foods

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 12 millions de dollars (1 million de dollars en 2017) et de 29 millions de dollars (15 millions de dollars en 2017), respectivement, qui découlaient principalement des charges de restructuration liées au programme de transformation, notamment la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable au Canada et la fermeture précédemment annoncée d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis, qui a été terminée au premier trimestre de 2018. Les charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisées au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour comprennent des coûts de séparation et de sortie de 6 millions de dollars et de 19 millions de dollars, respectivement, et des amortissements accélérés de 5 millions de dollars et de 9 millions de dollars, respectivement.

RÉSULTATS SECTORIELS DE LOBLAW

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	14 453 \$	14 192 \$	261 \$	1,8 %	35 743 \$	35 676 \$	67 \$	0,2 %
Résultat d'exploitation	795 \$	1 234 \$	(439) \$	(35,6) %	1 832 \$	2 352 \$	(520) \$	(22,1) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 319 \$	1 227 \$	92 \$	7,5 %	3 218 \$	3 077 \$	141 \$	4,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	9,1 %	8,6 %			9,0 %	8,6 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	486 \$	476 \$	10 \$	2,1 %	1 227 \$	1 196 \$	31 \$	2,6 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 161 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 (161 millions de dollars en 2017) et de 401 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (403 millions de dollars en 2017) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Comme il a été annoncé précédemment, la performance financière de Loblaw a été touchée négativement, d'un exercice à l'autre, par les augmentations du salaire minimum et par la poursuite de la réforme du réseau de la santé. De plus, la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017 a eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière.

De plus, le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA¹⁾ inscrits pour le troisième trimestre de 2018 et l'exercice à ce jour rendent compte de l'incidence de l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix, comme il est décrit ci-dessous, et de la consolidation des franchises, comme il est mentionné à la rubrique « Autres questions liées à Loblaw ».

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition de CREIT. Au troisième trimestre de 2018, l'acquisition a donné lieu à des hausses des produits de 101 millions de dollars, du montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 73 millions de dollars, du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ de 68 millions de dollars et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ de 1 million de dollars. Pour l'exercice à ce jour, l'acquisition a donné lieu à des hausses des produits de 170 millions de dollars, du montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 121 millions de dollars, du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ de 118 millions de dollars et du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ de 1 million de dollars. L'acquisition a eu une incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire¹⁾ au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires de Loblaw a augmenté de 261 millions de dollars, ou 1,8 %, au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 14 453 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et du secteur Vente au détail. La hausse découle également d'une augmentation des produits enregistrée par le secteur Services financiers, en raison essentiellement d'une hausse des produits d'intérêts et des commissions d'interchange attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 112 millions de dollars, ou 0,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, et il tient compte du chiffre d'affaires de 10 272 millions de dollars (10 242 millions de dollars en 2017) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 3 833 millions de dollars (3 751 millions de dollars en 2017) du secteur des pharmacies au détail.

Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 9 millions de dollars, ou 0,1 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,9 % pour le trimestre. Les activités de postes d'essence n'ont pas eu d'incidence sur le chiffre d'affaires des magasins comparables aux troisièmes trimestres de 2018 et de 2017. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a diminué et a été légèrement inférieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,3 %, calculée selon l'IPC. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,5 %, et il tient compte de l'augmentation de 0,5 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 4,3 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin;
- au cours des 12 derniers mois, 12 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 24 les ont fermées, la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail étant demeurée inchangée;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence de la cession des activités de postes d'essence de 123 millions de dollars;
- l'incidence de la poursuite de la réforme du réseau de la santé sur le secteur des pharmacies au détail.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires de Loblaw a augmenté de 67 millions de dollars, ou 0,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 35 743 millions de dollars, en raison essentiellement du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et du secteur Services financiers, par suite de la hausse des commissions d'interchange d'un exercice à l'autre, facteurs ayant été en partie contrebalancés par le secteur Vente au détail.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 212 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, et il tient compte du chiffre d'affaires de 25 219 millions de dollars (25 665 millions de dollars en 2017) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 9 641 millions de dollars (9 407 millions de dollars en 2017) du secteur des pharmacies au détail. La diminution découle essentiellement de l'incidence de 843 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, partiellement contrebalancée par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et par l'augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,1 %, si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,6 %, et il tient compte de l'augmentation de 1,3 % des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,8 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 et de 70 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montants pour lesquels une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de Loblaw, et la direction de Loblaw n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Rapport de gestion

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 439 millions de dollars, ou 35,6 %, au troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 795 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 82 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été plus que contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 521 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 82 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Vente au détail, qui a subi l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence. L'amélioration a été en partie contrebalancée par le secteur Services financiers. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail au troisième trimestre. La performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail reflète également l'apport négatif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises au cours du troisième trimestre de 2018;
- l'incidence défavorable nette de 521 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent;
 - la variation défavorable de 34 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 20 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 520 millions de dollars, ou 22,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 832 millions de dollars. Cette baisse tient compte de l'amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, laquelle a été plus que contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 628 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 108 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et au secteur Services financiers. L'amélioration a été en partie contrebalancée par le secteur Vente au détail, qui a subi l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence. Les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé et l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises au cours du troisième trimestre de 2018 ont eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance du secteur Vente au détail;
- l'incidence défavorable nette de 628 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de certains éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - le profit sur la cession des activités de postes d'essence de 501 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence de 130 millions de dollars des coûts d'acquisition et autres coûts liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - la variation défavorable de 44 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 36 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 1 319 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en hausse de 92 millions de dollars, ou 7,5 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017. Cette augmentation découle essentiellement de Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, par suite de l'acquisition de CREIT, et du secteur Vente au détail, en partie contrebalancés par le secteur Services financiers. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 30 millions de dollars, en raison de la hausse de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail reflète l'incidence défavorable d'environ 5 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw et l'apport positif de 5 millions de dollars de la consolidation des franchises.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,1 %, en hausse de 90 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute du secteur Vente au détail a augmenté de 46 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,3 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celle inscrite au troisième trimestre de 2017. L'augmentation de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail découle essentiellement de l'incidence favorable d'environ 20 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Le secteur de l'alimentation au détail a eu une incidence positive sur les marges et la réforme du réseau de la santé a eu une incidence négative sur les marges.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 20,6 %, soit une augmentation de 70 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 21 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 18,8 %, en hausse de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable d'environ 10 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
 - la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, des cours de change;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - les mesures de réduction des coûts.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw tient compte d'une augmentation de 71 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable essentiellement à l'apport des immeubles de placement compris dans l'acquisition de CREIT, à l'accroissement du portefeuille qui a découlé d'autres acquisitions et de l'aménagement d'immeubles et à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants, ainsi que d'une diminution de 9 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers attribuable essentiellement à l'augmentation de la provision pour pertes sur créances qui a découlé de l'application du modèle des pertes de crédit attendues aux termes de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et à l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 3 218 millions de dollars, en hausse de 141 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, qui reflète l'apport positif de l'acquisition de CREIT, et du secteur Services financiers, en partie contrebalancés par le secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a diminué de 8 millions de dollars, en raison de l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une hausse de la marge brute du secteur Vente au détail. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail reflète l'incidence défavorable d'environ 45 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw et l'apport positif de 18 millions de dollars de la consolidation des franchises.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,3 %, en hausse de 110 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute du secteur Vente au détail a augmenté de 69 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,6 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2017. L'augmentation de la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail découle essentiellement de l'incidence favorable d'environ 50 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Le secteur de l'alimentation au détail a eu une incidence positive sur les marges et la réforme du réseau de la santé a eu une incidence négative sur les marges.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail se sont établis à 21,0 %, soit une augmentation défavorable de 110 points de base comparativement à ceux inscrits en 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 95 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 19,3 %, soit une augmentation défavorable de 50 points de base comparativement à ceux inscrits en 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable d'environ 40 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
 - la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum et au lancement du programme *PC Optimum*;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, des cours de change;facteurs en partie contrebalancés par
 - les mesures de réduction des coûts.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw tient compte d'une augmentation de 132 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Propriétés de Choix, compte tenu de la consolidation et des éliminations, attribuable essentiellement à l'apport des immeubles de placement compris dans l'acquisition de CREIT, à l'accroissement du portefeuille qui a découlé d'autres acquisitions et de l'aménagement d'immeubles et à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants, ainsi que d'une augmentation de 17 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers attribuable essentiellement à l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes de MasterCard^{MD} touchant la première moitié de l'exercice 2017 et à l'augmentation des créances sur cartes de crédit.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 10 millions de dollars, ou 2,1 %, au troisième trimestre de 2018 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 486 millions de dollars, en raison principalement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 31 millions de dollars, ou 2,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 1 227 millions de dollars, en raison principalement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'incidence d'un amortissement de 161 millions de dollars des immobilisations incorporelles au troisième trimestre de 2018 (161 millions de dollars en 2017) et d'un amortissement de 401 millions de dollars des immobilisations incorporelles pour l'exercice à ce jour (403 millions de dollars en 2017) liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Autres questions liées à Loblaw

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2018, 379 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

Loblaw convertira les franchises restantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées à des fins comptables. Le tableau qui suit présente le nombre de franchises consolidées au troisième trimestre de 2018 et pour l'exercice à ce jour, ainsi que l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	6 oct. 2018	7 oct. 2017	6 oct. 2018	7 oct. 2017
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	352	241	310	200
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	27	32	69	73
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	379	273	379	273
Chiffre d'affaires	331 \$	228 \$	784 \$	524 \$
Résultat d'exploitation	6	7	13	7
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	25	20	57	39
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	19	13	44	32
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8	8	15	10

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice connexe découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Loblaw s'attend²⁾ à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 000 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 100 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 60 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 30 millions de dollars pour l'exercice 2018.

Rapport de gestion

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée à la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

La Banque PC poursuivra l'exploitation du programme MasterCard PC^{MD} et les clients accumuleront des points *PC Optimum*. La Banque PC demeure engagée à offrir des produits de paiement à ses clients et continue d'améliorer ses services de cartes de crédit et son programme de fidélisation.

Acquisition de CREIT par Propriétés de Choix Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de CREIT, y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 nouvelles parts de fiducie.

De plus, en parallèle avec la conclusion de l'acquisition, Loblaw, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a converti la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix a émis 70 881 226 parts de catégorie B de société en commandite en faveur de Loblaw au moment de la conversion, et l'insuffisance d'environ 99 millions de dollars a été payée en trésorerie. Dans le cadre de cette conversion, la société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat sur les gains en capital d'environ 4 millions de dollars dans le surplus d'apport et 4 millions de dollars dans la participation ne donnant pas le contrôle.

La partie en trésorerie de l'acquisition ainsi que les autres transactions liées à CREIT ont été financées comme suit :

- un produit de 1 300 millions de dollars tiré de l'émission de débentures non garanties de premier rang de séries K et L;
- un montant de 800 millions de dollars a été obtenu au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, dont une tranche de 175 millions de dollars est exigible dans quatre ans et une tranche de 625 millions de dollars est exigible dans cinq ans.

Le calcul provisoire du prix d'achat est fondé sur les meilleures estimations de la juste valeur faites par la direction. Le montant réel attribué à certains actifs nets identifiables pourrait varier une fois le calcul définitif établi. La répartition provisoire du prix d'achat à la date d'acquisition se présente comme suit :

(en millions de dollars)	Au 4 mai 2018
Actifs nets acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 \$
Créances et autres actifs	45
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	204
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	683
Immeubles de placement	4 730
Immobilisations incorporelles	30
Goodwill	381
Fournisseurs et autres passifs	(171)
Dette à long terme	(1 841)
Passifs d'impôt différé	(381)
Total des actifs nets acquis	3 708 \$

Propriétés de Choix a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et elle ne prévoit pas de changements importants par rapport aux montants indiqués ci-dessus.

Le goodwill est généré lors de la consolidation de Propriétés de Choix et est attribuable à l'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporaires représentant l'écart entre la juste valeur des immeubles de placement acquis et leur valeur fiscale respective pour la participation véritable de la société dans Propriétés de Choix. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales. La direction a provisoirement attribué le goodwill au secteur Loblaw aux fins du test de dépréciation.

Depuis le début de l'exercice jusqu'au 6 octobre 2018, Loblaw, par l'intermédiaire de Propriétés de Choix, a engagé des coûts liés à l'acquisition de CREIT totalisant 130 millions de dollars qui ont été comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives. De ce montant, une tranche de 108 millions de dollars de ce montant a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2018 et une tranche de 10 millions de dollars a été comptabilisée au troisième trimestre de 2018.

Pour l'exercice à ce jour, les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2018 comprennent des produits d'environ 170 millions de dollars et un résultat d'exploitation d'environ 121 millions de dollars liés à CREIT pour la période écoulée depuis la date de son acquisition, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net de Propriétés de Choix se serait élevée à environ 315 millions de dollars et 190 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2018.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur les résultats consolidés de la société au troisième trimestre de 2018 :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes le 6 octobre 2018	40 semaines closes le 6 octobre 2018 ⁱ⁾
Produits	101 \$	170 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	73	121
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	68	118
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	1	1
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	0,01	0,01

i) Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ pour l'exercice à ce jour comprend un montant de 2 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ pour l'exercice à ce jour comprend une perte négligeable comptabilisée dans la première moitié de 2018.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
Pour les périodes closes aux dates indiquées	6 oct. 2018	7 oct. 2017	Variation	6 oct. 2018	7 oct. 2017	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 487 \$	1 526 \$	(39) \$	2 034 \$	1 560 \$	474 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 205	912	293	2 264	2 212	52
(Sorties) entrées nettes liées aux activités d'investissement	(236)	386	(622)	(2 139)	(125)	(2 014)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(603)	(975)	372	(309)	(1 796)	1 487
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	(11)	11	3	(13)	16
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 853 \$	1 838 \$	15 \$	1 853 \$	1 838 \$	15 \$

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les entrées nettes ont augmenté de 293 millions de dollars au troisième trimestre de 2018, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement;
- une augmentation du bénéfice en trésorerie;
- une diminution de l'impôt sur le résultat payé.

Pour l'exercice 2018 à ce jour, les entrées nettes ont augmenté de 52 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- une diminution de l'impôt sur le résultat payé;
- une augmentation du bénéfice en trésorerie.

facteurs en partie contrebalancés par

- une diminution des soldes des provisions;
- une diminution des créances sur cartes de crédit;
- la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

(Sorties) entrées nettes liées aux activités d'investissement Les sorties nettes ont augmenté de 622 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 236 millions de dollars. L'augmentation est attribuable essentiellement au produit reçu au troisième trimestre de 2017 relativement à la cession des activités de postes d'essence et à l'augmentation des dépôts de garantie se rapportant aux fonds détenus par la Banque PC aux fins du remboursement des billets d'*Eagle*, en partie contrebalancés par une diminution des placements à court terme.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes liées aux activités d'investissement ont augmenté de 2 014 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 2 139 millions de dollars. L'augmentation des sorties nettes enregistrée au cours du trimestre est attribuable à la trésorerie versée dans le cadre de l'acquisition de CREIT en 2018, au produit reçu au troisième trimestre de 2017 relativement à la cession des activités de postes d'essence et à une augmentation des dépôts de garantie se rapportant aux fonds détenus par la Banque PC aux fins du remboursement des billets d'*Eagle*, en partie contrebalancés par une diminution des placements à court terme.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	6 oct. 2018	7 oct. 2017	Variation	6 oct. 2018	7 oct. 2017	Variation
Weston Foods	61 \$	61 \$	— \$	121 \$	127 \$	(6) \$
Loblaw	384	364	20	852	772	80
Total des dépenses d'investissement	445 \$	425 \$	20 \$	973 \$	899 \$	74 \$

Sorties nettes liées aux activités de financement Les sorties nettes liées aux activités de financement ont diminué de 372 millions de dollars au troisième trimestre de 2018 comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 603 millions de dollars, en raison de la diminution du nombre d'actions ordinaires de Loblaw rachetées et de l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme de Loblaw, contrebalancées en partie par la hausse des intérêts payés relativement à Glenhuron et des intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes liées aux activités de financement ont diminué de 1 487 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 309 millions de dollars. La baisse des sorties nettes liées aux activités de financement enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique par l'augmentation des émissions nettes de titres de créance à long terme de Loblaw réalisées en majeure partie dans le cadre de l'acquisition de CREIT, contrebalancées en partie par la hausse des intérêts payés relativement à Glenhuron et des intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique « Composantes de la dette totale » du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	6 oct. 2018	7 oct. 2017	Variation	6 oct. 2018	7 oct. 2017	Variation
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 205 \$	912 \$	293 \$	2 264 \$	2 212 \$	52 \$
Moins : Intérêts payés	485	195	290	768	452	316
Acquisitions d'immobilisations corporelles	336	351	(15)	704	691	13
Entrées d'immobilisations incorporelles	109	74	35	269	208	61
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	275 \$	292 \$	(17) \$	523 \$	861 \$	(338) \$

Rapport de gestion

Au troisième trimestre de 2018, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont diminué de 17 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2017 pour s'établir à 275 millions de dollars. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement de la hausse des intérêts payés en raison principalement des intérêts relatifs à Glenhuron et des intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT et de la hausse des dépenses d'investissement, en partie contrebalancées par l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont diminué de 338 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2017 pour s'établir à 523 millions de dollars. Cette diminution des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement de la hausse des intérêts payés dont il est question ci-dessus et de l'augmentation des dépenses d'investissement, en partie contrebalancées par l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation.

SITUATION DE TRÉSORERIE

La société (à l'exclusion de Loblaw) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. Le secteur Services financiers prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (« CPG ») de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« *Eagle* »). Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement en émettant des titres de capitaux propres et des débetures non garanties.

Voir la rubrique « Flux de trésorerie » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Total de la dette Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

(en millions de dollars)	6 oct. 2018	Aux	
		7 oct. 2017	31 déc. 2017
Dette bancaire	266 \$	279 \$	110 \$
Dette à court terme	1 342	1 217	1 258
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	2 375	1 027	1 635
Dette à long terme	13 204	10 750	10 457
Certains autres passifs	48	37	41
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus	(515)	(415)	(435)
Total de la dette	16 720 \$	12 895 \$	13 066 \$

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. La société (à l'exclusion de Loblaw) détient un montant important de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. La société (à l'exclusion de Loblaw) a une dette totale de 1 052 millions de dollars (1 107 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 1 098 millions de dollars au 31 décembre 2017) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 667 millions de dollars (789 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 803 millions de dollars au 31 décembre 2017), donnant lieu à une dette nette de 385 millions de dollars (dette nette de 318 millions de dollars au 7 octobre 2017 et dette nette de 295 millions de dollars au 31 décembre 2017).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. À la clôture du troisième trimestre de 2018, le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹ sur une base annuelle du secteur Vente au détail de Loblaw a diminué comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2017 et à la clôture de l'exercice 2017, en raison essentiellement de la diminution de la dette du secteur Vente au détail.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.
- Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié. Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a conclu des débentures non garanties de premier rang d'un montant de 1,3 milliard de dollars au premier trimestre de 2018 et a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties au deuxième trimestre de 2018.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre de 2018 et les ont respectées pour l'exercice 2018 à ce jour. La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du troisième trimestre de 2018 et les ont respectées tout au long du troisième trimestre.

Prospectus préalable de base simplifié Au premier trimestre de 2018, Propriétés de Choix a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission éventuelle d'au plus 2 milliards de dollars de parts de fiducie et de titres de créances, ou toute combinaison des deux, sur 25 mois. Dans le cadre de ce prospectus, Propriétés de Choix a émis 650 millions de dollars de débentures non garanties de premier rang.

Au premier trimestre de 2018, GWL a déposé un prospectus préalable de base simplifié qui permet l'émission d'au plus 1 milliard de dollars de titres de créance de premier rang, de titres de créance subordonnés ou d'actions privilégiées, ou toute combinaison de ceux-ci, sur 25 mois.

Rapport de gestion

COMPOSANTES DE LA DETTE TOTALE

Débetures et billets à moyen terme Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis ou pris en charge au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			40 semaines closes le
			6 oct. 2018
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix			
– Série I ⁱ⁾	3,01 %	21 mars 2022	300 \$
– Série J ⁱ⁾	3,55 %	10 janvier 2025	350
– Série K ⁱⁱ⁾	3,56 %	9 septembre 2024	550
– Série L ⁱⁱ⁾	4,18 %	8 mars 2028	750
– Série A-C ⁱⁱⁱ⁾	3,68 %	24 juillet 2018	125
– Série B-C ⁱⁱⁱ⁾	4,32 %	15 janvier 2021	100
– Série C-C ⁱⁱⁱ⁾	2,56 %	30 novembre 2019	100
– Série D-C ⁱⁱⁱ⁾	2,95 %	18 janvier 2023	125
Total des débetures et des billets à moyen terme émis			2 400 \$

- i) Les placements ont été effectués conformément au prospectus préalable de base simplifié de Propriétés de Choix déposé au premier trimestre de 2018.
- ii) Au premier trimestre de 2018, le produit net tiré de l'émission des débetures de série K et de série L était entiercé dans le cadre du financement de l'acquisition de CREIT. Au deuxième trimestre de 2018, la société a conclu l'acquisition de CREIT et le produit a été libéré de l'entiercement.
- iii) Prises en charge par Loblaw dans le cadre de l'acquisition de CREIT.

Aucun billet à moyen terme n'a été émis au cours du troisième trimestre de 2018 ou de la période correspondante de 2017.

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures, des facilités d'emprunt à terme non garanties et des billets à moyen terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			6 oct. 2018	7 oct. 2017	6 oct. 2018	7 oct. 2017
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets de Shoppers Drug Mart	2,36 %	24 mai 2018	— \$	— \$	275 \$	— \$
Les Compagnies Loblaw Limitée – emprunt à terme ⁱ⁾	variable	28 mars 2019	48	—	48	—
Les Compagnies Loblaw Limitée – emprunt à terme ⁱⁱ⁾	variable	28 mars 2019	250	—	250	—
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	125	—	125	—
– Série A	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱⁱⁱ⁾	—	—	400	—
– Série 6	3,00 %	20 avril 2017 ^{iv)}	—	—	—	200
Total des débentures, des facilités d'emprunt à terme non garanties et des billets à moyen terme remboursés			423 \$	— \$	1 098 \$	200 \$

- i) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % a été remboursée le 29 août 2018.
- ii) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,13 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,13 % a été remboursée le 29 août 2018.
- iii) Rachetées le 12 février 2018.
- iv) Rachetées le 23 janvier 2017.

Facilités de crédit à terme non garanties Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a obtenu un montant de 800 millions de dollars au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, soit un emprunt à terme non garanti de 4 ans de 175 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2022 et un emprunt à terme non garanti de 5 ans de 625 millions de dollars accordé par un consortium de prêteurs arrivant à échéance le 4 mai 2023. Les emprunts à terme portent intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à ces emprunts sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Rapport de gestion

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	6 oct. 2018		Aux 7 oct. 2017		31 déc. 2017	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit bilatérale engagée de Propriétés de Choix	21 décembre 2018	—	—	250	250	250	250
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	5 juillet 2022	—	—	500	215	500	311
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	340	—	—	—	—
Total des lignes de crédit engagées		2 500 \$	340 \$	1 750 \$	465 \$	1 750 \$	561 \$

À la première moitié de l'exercice 2018, Propriétés de Choix a remboursé et annulé la facilité de crédit bilatérale engagée de 250 millions de dollars et la facilité de crédit engagée conclue avec un consortium de 500 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu avec un consortium une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée non garantie de premier rang de 1,5 milliard de dollars qui arrive à échéance le 4 mai 2023. La facilité de crédit porte intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %. Les taux s'appliquant à cette facilité de crédit sont conditionnels au maintien par Propriétés de Choix de la notation de BBB que lui ont accordée DBRS et S&P.

Fiducies de titrisation indépendantes Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars)	6 oct. 2018	Aux 7 oct. 2017 31 déc. 2017	
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès d' <i>Eagle</i>	1 150 \$	650 \$	900 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	690	610	640
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 840 \$	1 260 \$	1 540 \$

Au troisième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. En lien avec cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a entraîné une perte liée à la juste valeur de 1 million de dollars et un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, les billets à terme de premier rang et subordonnés de 400 millions de dollars portant intérêt à 2,91 % émis par *Eagle* sont venus à échéance et ont été remboursés.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2018 et s'y est conformée pour l'exercice 2018 à ce jour.

Fiducies de financement indépendantes À la clôture du troisième trimestre de 2018, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 545 millions de dollars (551 millions de dollars au 7 octobre 2017 et 551 millions de dollars au 31 décembre 2017) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. À la clôture du troisième trimestre de 2018, Loblaw a accepté d'accorder un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 7 octobre 2017 et au 31 décembre 2017) en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 7 octobre 2017 et au 31 décembre 2017) du capital des prêts en cours.

SITUATION FINANCIÈRE

	6 oct. 2018	Aux 7 oct. 2017	31 déc. 2017
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	12,8 %	12,5 %	12,8 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	11,7 %	12,8 %	12,9 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2017, en raison essentiellement de l'augmentation du bénéfice de Loblaw, et il était demeuré inchangé par rapport à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2017.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du troisième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2017 et à la clôture de l'exercice 2017, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette à long terme, en partie contrebalancée par l'augmentation du bénéfice de Loblaw.

NOTATION

Au troisième trimestre de 2018, à la suite de l'annonce de la réorganisation, Standard and Poor's et Dominion Bond Rating Service ont confirmé les notations et les perspectives de crédit attribuées à GWL, à Loblaw et à Propriétés de Choix.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
Notation (normes canadiennes)	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débetures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

CAPITAL SOCIAL

Capital social ordinaire Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	6 oct. 2018		7 oct. 2017		6 oct. 2018		7 oct. 2017	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	128 004 251	230 \$	127 918 832	196 \$	127 905 581	221 \$	127 898 582	195 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	—	—	—	—	100 298	9	20 250	1
Rachetées et annulées	(566 962)	(2)	(25 000)	—	(568 590)	(2)	(25 000)	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	127 437 289	228 \$	127 893 832	196 \$	127 437 289	228 \$	127 893 832	196 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(129 796)	—	(168 766)	—	(228 803)	—	(266 999)	—
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(70 198)	—	—	—	(70 198)	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	9 221	—	10 009	—	108 228	—	108 242	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(120 575)	—	(228 955)	—	(120 575)	—	(228 955)	—
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	127 316 714	228 \$	127 664 877	196 \$	127 316 714	228 \$	127 664 877	196 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	127 702 237		127 727 218		127 746 599		127 700 973	

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	6 oct. 2018	7 oct. 2017	6 oct. 2018	7 oct. 2017
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	—	70 198	—	70 198
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	566 962	25 000	568 590	25 000
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	— \$	(7) \$	— \$	(7) \$
Rachetées et annulées	(56)	(3)	(56)	(3)
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	96 \$	10 \$	96 \$	10 \$
Diminution du capital social	2 \$	— \$	2 \$	— \$

Au deuxième trimestre de 2018, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 6 398 134 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, les achats doivent s'effectuer au cours du marché en vigueur de ces actions.

Au troisième trimestre de 2018, GWL a obtenu une dispense de la TSX liée à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a débuté au deuxième trimestre de 2018, sous réserve du respect de certaines conditions. Aux termes de la dispense, GWL a été autorisée à racheter jusqu'à 1 900 000 de ses actions ordinaires pendant les cinq jours suivant immédiatement l'annonce de la réorganisation, jusqu'à un plafond quotidien maximal équivalant à 25 % du volume quotidien global réel de ses actions ordinaires sur l'ensemble des marchés publics canadiens pour chacun de ces jours.

Au 6 octobre 2018, la société avait racheté 566 962 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dont 538 400 actions ordinaires ont été rachetées aux termes de la dispense.

Au troisième trimestre de 2018, la société a souscrit à un régime d'achat d'actions automatique (« RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat des actions ordinaires de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de la clôture de la réorganisation. Selon le RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. À la clôture du troisième trimestre de 2018, une obligation de rachat d'actions d'environ 42 millions de dollars (néant en 2017) liée au RAAA a été comptabilisée dans les fournisseurs et autres passifs. Au 19 novembre 2018, la société a racheté 177 500 actions, ou environ 17 millions de dollars, aux termes du RAAA.

Rapport de gestion

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	6 oct. 2018	7 oct. 2017	6 oct. 2018	7 oct. 2017
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,490 \$	0,455 \$	1,435 \$	1,350 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	1,0875 \$	1,0875 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,890625 \$	0,890625 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} octobre 2018. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2018.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2018 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
– Ordinaire	0,515 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1^{er} janvier 2019. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 décembre 2018.

Après la clôture du troisième trimestre de 2018, le conseil d'administration de la société a augmenté de 0,025 \$ le dividende par action ordinaire trimestriel, qui est passé à 0,515 \$, en raison de la réalisation de la réorganisation.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web (www.weston.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements hors bilan de la société au cours du troisième trimestre de 2018. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2017 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Chacun des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 comptait 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2018 (16 semaines)	2017 ³⁾ (16 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2017 ³⁾ (12 semaines)	2016 (12 semaines)
Chiffre d'affaires	14 862 \$	14 648 \$	11 245 \$	11 436 \$	10 744 \$	10 803 \$	11 402 \$	11 519 \$
Résultat d'exploitation	804	1 244	589	640	502	513	164	491
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 391	1 307	1 073	1 038	918	927	1 065	1 027
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	530	509	400	385	400	384	407	392
Bénéfice net	130	904	78	365	378	242	78	231
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	65	434	38	170	190	118	44	92
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	51	420	28	160	180	108	34	82
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – de base	0,40 \$	3,29 \$	0,22 \$	1,25 \$	1,41 \$	0,85 \$	0,27 \$	0,64 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – dilué	0,40 \$	3,25 \$	0,21 \$	1,23 \$	1,40 \$	0,84 \$	0,27 \$	0,64 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,25 \$	2,14 \$	1,63 \$	1,67 \$	1,38 \$	1,43 \$	1,76 \$	1,59 \$
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods	(5,7) %	(0,7) %	(8,1) %	2,6 %	(4,1) %	(4,1) %	(1,9) %	1,9 %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères	(7,3) %	1,0 %	(5,7) %	0,2 %	(1,5) %	(1,6) %	0,9 %	2,1 %
Inflation (déflation) nationale trimestrielle moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	0,3 %	0,3 %	0,1 %	(1,4) %	1,2 %	(3,9) %	1,0 %	(2,3) %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	0,9 %	1,4 %	0,8 %	1,2 %	1,9 %	(1,2) %	0,5 %	1,1 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	2,5 %	3,3 %	1,7 %	3,7 %	3,7 %	0,9 %	3,6 %	3,4 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et des amortissements accélérés comptabilisés par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Incidence des tendances et du caractère saisonnier sur les résultats trimestriels Les facteurs importants présentés ci-dessous ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action

ordinaire Le bénéfice net trimestriel consolidé disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les facteurs suivants :

- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société;
 - la cession des activités de postes d'essence de Loblaw au troisième trimestre de 2017;
 - les synergies nettes liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par Loblaw;
 - l'incidence du plan de fermeture de magasins de Loblaw;
 - l'incidence positive des rachats d'actions ordinaires de Loblaw aux fins d'annulation;
 - l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion, notamment ce qui suit :
 - l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
 - la charge liée à Glenhuron Bank Limited;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - le programme *PC Optimum*;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - le programme de carte Loblaw;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- facteurs en partie contrebalancés par
- le profit sur la cession des activités de postes d'essence de Loblaw;
 - la modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi;
 - l'ajustement hors trésorerie des placements dans des franchises.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2018 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, à l'exception de ce qui suit :

Comme le permettent les dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, a limité le champ d'application de sa conception des contrôles et des procédures de communication de l'information de la société ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière en vue d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures de CREIT. Propriétés de Choix a acquis les actifs et repris les passifs de CREIT et de ses filiales le 4 mai 2018. L'évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de l'harmonisation des cadres des contrôles internes à l'égard de l'information financière de CREIT devrait être terminée d'ici au premier trimestre de 2019.

Pour plus de précisions sur l'acquisition de CREIT, voir la rubrique « Résultats sectoriels de Loblaw », et la note 3, « Acquisitions d'entreprises », afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le troisième trimestre de 2018.

RISQUES D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2017 ainsi que la notice annuelle 2017 de la société peuvent être consultés au www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés, compte tenu de l'acquisition de CREIT.

NORMES COMPTABLES

Normes comptables adoptées en 2018

Le 1^{er} janvier 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »), et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), conformément à la Norme comptable internationale 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les incidences de la mise en œuvre de l'IFRS 15 et de l'IFRS 9 sur les états financiers consolidés résumés de la société sont décrites ci-dessous.

IFRS 15 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 »), l'IAS 11, *Contrats de construction*, et les interprétations connexes. L'IFRS 15 prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, sauf les contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2018 et a appliqué les exigences de manière rétrospective, l'effet cumulé de l'application initiale étant comptabilisé dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2017 et les périodes comparatives étant retraitées. L'IFRS 15 permet l'application d'exemptions et de mesures de simplification. La société a eu recours à la mesure de simplification, qui ne nécessite pas le retraitement des contrats qui ont commencé et pris fin au cours de la même période de présentation de l'information financière annuelle avant le 31 décembre 2017, ou qui ont été complétés au plus tard le 1^{er} janvier 2017.

Rapport de gestion

La mise en œuvre de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de produits tirés des secteurs de Weston Foods ou de Loblaw, y compris sur les contrats de franchise de Loblaw conclus avec des magasins non consolidés. L'IFRS 15 a eu une incidence sur la répartition des produits qui sont différés en raison de programmes de récompenses axés sur la fidélisation de la clientèle de Loblaw. Aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, les produits ont été attribués aux récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle selon la méthode de la juste valeur résiduelle. Selon cette méthode, une partie de la contrepartie correspondant à la juste valeur des points a été répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et différée jusqu'à ce que les points soient finalement échangés. La contrepartie résiduelle a été attribuée aux biens et services vendus et comptabilisée à titre de produits. Aux termes de l'IFRS 15, la contrepartie sera répartie entre les récompenses axées sur la fidélisation de la clientèle et les biens et les services sur lesquels ces récompenses ont été gagnées, en fonction de leurs prix de vente autonomes relatifs. Selon cette approche de la juste valeur relative, le montant affecté aux points des programmes et comptabilisé à titre de produits différés sera, en moyenne, inférieur aux montants répartis selon la méthode de la juste valeur résiduelle. La majeure partie des points constituant le passif au titre de la fidélisation de Loblaw, qui représente un passif lié à un contrat, devraient être échangés et comptabilisés dans les produits dans les 12 mois suivant l'émission.

En outre, au quatrième trimestre de 2017, aux termes de l'IAS 18 et de ses interprétations connexes, Loblaw a comptabilisé une charge avant impôt sur le résultat de 189 millions de dollars liée à la réévaluation du passif existant au titre de la fidélisation découlant des points non utilisés afin de tenir compte du taux d'échange prévu plus élevé aux termes du nouveau programme *PC Optimum*. Aux termes de l'IFRS 15, selon l'approche de la juste valeur relative, cette réévaluation du passif au titre de la fidélisation a diminué de 24 millions de dollars, ce qui a entraîné une charge avant impôt sur le résultat de 165 millions de dollars.

L'incidence de ces modifications sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2017 et au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2017	Au 31 décembre 2017
Passif au titre de la fidélisation	(43) \$	(64) \$
Impôt sur le résultat à payer	12	11
Passifs d'impôt différé	—	7
Capitaux propres	31	46

L'incidence de cette modification sur les périodes présentées à titre comparatif au 7 octobre 2017 et pour les périodes de 16 semaines et de 40 semaines closes à cette date se présente comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 7 oct. 2017
Passif au titre de la fidélisation	(47) \$
Impôt sur le résultat à payer	13
Capitaux propres	34

États consolidés résumés des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	16 semaines closes le 7 oct. 2017	40 semaines closes le 7 oct. 2017
Produits	— \$	4 \$
Impôt sur le résultat	—	1

La mise en œuvre de l'IFRS 15 a eu une incidence négligeable sur le résultat par action des périodes comparatives.

L'incidence trimestrielle et annuelle de cette modification en 2017 se présente comme suit :

Sommaire de l'état consolidé résumé trimestriel des résultats

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	25 mars 2017 (12 semaines)	17 juin 2017 (12 semaines)	7 octobre 2017 (16 semaines)	31 décembre 2017 (12 semaines)	31 décembre 2017 (52 semaines)
Produits	3 \$	1 \$	— \$	(7) \$	(3) \$
Frais de vente et charges générales et administratives	—	—	—	(24)	(24)
Impôt sur le résultat	1	—	—	5	6
Bénéfice net	2	1	—	12	15

IFRS 9 En 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »), et ses interprétations connexes. L'IFRS 9 comporte des directives révisées sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, y compris la dépréciation et l'application d'un nouveau modèle général de comptabilité de couverture. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 31 décembre 2017 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 31 décembre 2017, sans retraitement des périodes comparatives. La société a également appliqué les modifications connexes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

Classement et évaluation L'IFRS 9 renferme une nouvelle approche relative au classement et à l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour la gestion des actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Aux termes de l'IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier en vertu de la norme ne sont jamais divisés, mais l'instrument financier hybride est considéré dans son ensemble aux fins du classement.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un sommaire des incidences de l'adoption de l'IFRS 9 sur le classement. L'adoption des nouvelles exigences de classement aux termes de l'IFRS 9 n'a pas fait varier considérablement l'évaluation de la valeur comptable des actifs et passifs financiers, à l'exception des créances sur cartes de crédit, comme il est indiqué ci-dessous.

Actif/passif	Classement aux termes de l'IAS 39	Classement aux termes de l'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Placements à court terme	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	Coût amorti
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Créances sur cartes de crédit	Prêts et créances	Coût amorti
Dépôts de garantie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	Prêts et créances	Coût amorti
Certains autres actifs ⁱⁱ⁾	Prêts et créances	Coût amorti/à la juste valeur par le biais du résultat net
Certains placements à long terme	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Dette bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Fournisseurs et autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dette à court terme	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti
Passif lié aux parts de fiducie	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net
Certains autres passifs	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱⁱⁱ⁾	À la juste valeur par le biais du résultat net

i) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir sont inclus dans la catégorie « Certains autres actifs ». Ces actifs sont classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

iii) Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si la société relève des changements à son modèle économique dans la gestion des actifs financiers.

Dépréciation L'IFRS 9 remplace le modèle des « pertes subies » figurant dans l'IAS 39 par un modèle prospectif des « pertes de crédit attendues ». L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique à chaque date de clôture aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres.

L'IFRS 9 présente une approche en trois étapes pour comptabiliser les pertes de crédit attendues, laquelle devrait refléter la hausse du risque de crédit d'un instrument financier. La société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour évaluer la dépréciation de ses actifs financiers chaque date de clôture. Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, comptabilise en fonction du modèle des pertes de crédit attendues les corrections de valeur pour pertes sur créances sur cartes de crédit, lesquelles sont évaluées au coût amorti. Les créances sur cartes de crédit sont soumises collectivement à un test de dépréciation par l'application de l'approche en trois étapes dans l'évaluation de leur dépréciation, comme il est décrit ci-dessous.

- L'étape 1 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit ne s'est pas considérablement accru depuis la comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation des instruments financiers de l'étape 1 selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir durant les 12 mois suivant la date de clôture.
- L'étape 2 comprend tous les instruments financiers dont le risque de crédit s'est considérablement accru depuis la comptabilisation initiale, mais qui ne présentent pas d'indication objective d'un événement générateur de pertes de crédit. Pour les instruments financiers de l'étape 2, la dépréciation est comptabilisée selon les pertes attendues sur la durée de vie attendue de l'instrument découlant d'événements générateurs de pertes qui pourraient survenir sur la durée de vie attendue. La Banque PC est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour les instruments financiers de l'étape 2.
- L'étape 3 comprend tous les instruments financiers qui présentent une indication objective de dépréciation à la date de clôture. La Banque PC est tenue de comptabiliser la dépréciation selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie pour tous les instruments financiers de l'étape 3.

À chaque étape du modèle de dépréciation, la perte de valeur est établie en fonction de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et des expositions en cas de défaut attendues sur les expositions aux montants utilisés et non utilisés sur les créances sur cartes de crédit, actualisées selon un taux de rendement du portefeuille moyen. L'application du modèle des pertes de crédit attendues nécessite que la Banque PC se base sur les jugements, hypothèses et estimations importants qui suivent :

- les changements dans l'évaluation de la dépréciation entre les trois étapes du modèle des pertes de crédit attendues, selon l'évaluation de la hausse du risque de crédit associé aux créances sur cartes de crédit. L'évaluation des changements dans le risque de crédit inclut des facteurs qualitatifs et quantitatifs propres aux comptes, tels que l'historique des pertes de crédit et les cotes de solvabilité externes;
- les seuils de hausse considérable du risque de crédit fondés sur les changements de probabilité en cas de défaut sur la durée de vie attendue de l'instrument par rapport à la comptabilisation initiale;
- les prévisions de la conjoncture économique à venir.

Le modèle des pertes de crédit attendues a eu une incidence considérable sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit de la Banque PC. La société a révisé certaines données du modèle des pertes de crédit attendues depuis la mise en œuvre de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018 et a appliqué de manière rétrospective l'incidence de ces révisions, sans que cela n'ait d'incidence sur le bénéfice. Par suite des modifications, l'incidence cumulative du modèle des pertes de crédit attendues sur la dépréciation des créances sur cartes de crédit au 1^{er} janvier 2018 se présentait comme suit :

Bilans consolidés résumés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars)	Au 1 ^{er} janvier 2018
Créances sur cartes de crédit	(98) \$
Actifs d'impôt différé	26
Impôt sur le résultat à payer	4
Passifs d'impôt différé	(4)
Capitaux propres	(72)

Rapport de gestion

La société a également appliqué le modèle des pertes de crédit attendues dans l'évaluation de la dépréciation de ses créances clients et autres actifs financiers. Elle a adopté la mesure de simplification aux fins de l'établissement des pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients en ayant recours à une matrice de calcul fondée sur l'historique de pertes de crédit pour estimer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Le modèle des pertes de crédit attendues appliqué aux autres actifs financiers a également exigé le recours à des jugements, hypothèses et estimations relatifs aux changements dans le risque de crédit, aux prévisions de la conjoncture économique à venir et à l'historique de la qualité de crédit de l'actif financier. La matrice de calcul et le modèle des pertes de crédit attendues appliqués n'ont pas une incidence importante sur les créances clients et autres actifs financiers de la société.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé des résultats, la valeur comptable de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers étant réduite au moyen de comptes de correction de valeur. Si la perte de valeur diminue au cours de périodes ultérieures et si cette diminution peut être reliée objectivement à des situations ou à des changements dans les facteurs survenus après la comptabilisation initiale de la perte de valeur, la perte de valeur déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise à l'état consolidé des résultats. La reprise sur la perte de valeur est limitée au moins élevé des montants suivants : le montant de la diminution de la perte de valeur ou la mesure dans laquelle la valeur comptable de l'actif financier à la date de la reprise sur la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée, après la reprise.

Couverture générale Selon l'IFRS 9, la société est tenue de s'assurer que les relations de comptabilité de couverture cadrent avec les objectifs et la stratégie de gestion des risques de la société et d'adopter une approche plus qualitative et prospective en matière d'évaluation de l'efficacité des couvertures. La stratégie de gestion des risques et les activités de couverture de la société sont présentées à la note 32, « Gestion des risques financiers », du Rapport annuel 2017 de la société et à la note 19, « Instruments financiers », du présent rapport trimestriel.

Modifications des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivantes reflètent certaines incidences de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») sur la présentation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. À la clôture de l'acquisition, les principales méthodes comptables de CREIT ont été harmonisées à celles de la société.

Immeubles de placement Les immeubles de placement sont des biens immobiliers que la société détient pour en tirer des loyers ou valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement de la société comprennent des immeubles à locataire unique détenus pour en tirer des loyers, de même que des immeubles occupés par plusieurs locataires.

Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. La société a appliqué cette modification de manière rétrospective, avec retraitement des chiffres des périodes précédentes. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, des taux d'actualisation sont appliqués aux flux de trésorerie d'exploitation annuels prévus, généralement sur une période d'une durée minimale de 10 ans, compte tenu d'une valeur finale des immeubles de placement établie d'après un taux de capitalisation appliqué au résultat d'exploitation net estimatif, qui constitue une mesure non conforme aux PCGR, pour la dernière année. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de

placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

La société a appliqué cette modification de méthode comptable de manière rétrospective au deuxième trimestre de 2018. Les répercussions sur les bilans consolidés de la société pour les périodes comparatives se présentent comme suit :

Bilans consolidés			
Augmentation (diminution)	Au		Au
(en millions de dollars)	7 octobre 2017	31 décembre 2017	1 ^{er} janvier 2017
Immeubles de placement	41 \$	41 \$	41 \$
Passifs d'impôt différé	5	5	5
Capitaux propres	36	36	36

La modification de méthode comptable n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net des périodes comparatives.

Partenariats La société, par l'intermédiaire de Propriétés de Choix, détient des participations dans des partenariats. Les partenariats sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage convenu par contrat du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont classés soit comme des entreprises communes, soit comme des coentreprises, selon les droits et les obligations de Propriétés de Choix résultant de l'entreprise, lesquels sont déterminés notamment en fonction de la structure et de la forme juridique de l'entreprise ainsi que des dispositions de l'accord contractuel.

Coentreprises Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les participations de Propriétés de Choix dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût dans le bilan consolidé, puis ajustées ultérieurement pour rendre compte de la quote-part de Propriétés de Choix du résultat net et des autres éléments du résultat global de la coentreprise. La quote-part de Propriétés de Choix du résultat net de la coentreprise est prise en compte dans le résultat d'exploitation et les autres éléments du résultat global de la société.

Les états financiers des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que Propriétés de Choix. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société.

Une participation dans une coentreprise est considérée comme dépréciée s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de la participation dans la coentreprise et que cet événement a eu un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs de la coentreprise qui peut être estimé de façon fiable.

Entreprises communes Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relativement à celle-ci.

Les états financiers des entreprises communes sont dressés selon les mêmes périodes de présentation que Propriétés de Choix. S'il y a lieu, des ajustements sont apportés afin d'harmoniser leurs méthodes comptables avec celles de la société.

La société comptabilise sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges des entreprises communes.

Rapport de gestion

Rémunération fondée sur des parts Les unités temporairement incessibles réglées en parts (les « UTIRP ») sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie. Les UTIRP confèrent à certains salariés le droit de recevoir la valeur des UTIRP attribuées sous forme de parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») à la fin de la période d'acquisition des droits applicable, dont la durée est habituellement de trois à cinq ans. Les UTIRP sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits et à des restrictions relatives à la cession. La juste valeur de chaque UTIRP attribuée est évaluée d'après la valeur de marché d'une part à la date du bilan, diminuée d'un escompte visant à rendre compte des restrictions relatives à la cession.

Estimations comptables critiques et jugements

Les estimations comptables critiques et jugements qui suivent découlent du choix de la société d'adopter, au deuxième trimestre de 2018, le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût.

Immeubles de placement

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables appliquées Des jugements sont posés afin de déterminer si certains coûts constituent des ajouts à la valeur comptable des immeubles de placement, en fonction du moment précis du quasi-achèvement de l'immeuble, et selon les coûts d'emprunt directement attribuables devant être inclus dans la valeur comptable de l'immeuble en cours d'aménagement.

La société, par l'intermédiaire de Propriétés de choix, a également recours au jugement pour déterminer si les immeubles acquis doivent être considérés comme des acquisitions d'actifs ou des regroupements d'entreprises.

Principales sources d'estimation La juste valeur des immeubles de placement dépend de la disponibilité de transactions comparables, des flux de trésorerie futurs au cours de la période de détention, des taux d'actualisation et des taux de capitalisation s'appliquant à ces actifs. L'examen des flux de trésorerie prévus nécessite la formulation d'hypothèses visant l'occupation, les taux de location et la valeur résiduelle. En plus de cet examen des flux de trésorerie prévus, la direction évalue les changements touchant la conjoncture économique ainsi que d'autres facteurs pouvant ultimement influencer sur la valeur de l'immeuble. Ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser.

Norme comptable future

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels la société est le preneur, elle a le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée à la transition à l'IFRS 16. Même si son adoption anticipée est autorisée pour autant que l'IFRS 15 ait été adoptée, la société ne compte pas procéder à l'adoption anticipée de l'IFRS 16.

La société a l'intention d'adopter la norme le 1^{er} janvier 2019 et d'appliquer les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2019 selon une approche rétrospective modifiée sans retraitement de la période comparative. L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions et de mesures de simplification. La société compte évaluer l'effet cumulé de l'application initiale en utilisant des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation, et elle continue d'évaluer les choix possibles d'autres mesures de simplification.

En 2018, la société a continué d'évaluer l'incidence de la norme sur ses processus opérationnels, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière, ses systèmes de données, ses TI ainsi que ses ententes de financement et de rémunération. La société a mis en œuvre un système de gestion visant les contrats de location et continue d'améliorer et de valider les données d'entrée et les hypothèses clés servant aux calculs liés à l'IFRS 16. Selon une évaluation préliminaire, l'adoption de l'IFRS 16 donnera lieu à une augmentation considérable du total des actifs, de la dette à long terme et de l'impôt sur le résultat différé, tout écart entre la comptabilisation des actifs au titre du droit d'utilisation et des passifs liés aux contrats de location connexes étant pris en compte dans les résultats non distribués d'ouverture. Dorénavant, il y aura une diminution des charges de loyers et une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des charges d'intérêt nettes et autres charges financières. La société prévoit présenter les incidences financières préliminaires de l'IFRS 16 dans son rapport annuel de 2018.

PERSPECTIVES²⁾

Pour l'exercice 2018 en entier, Weston Foods prévoit ce qui suit :

- le chiffre d'affaires sera semblable à celui de la première moitié de 2018, comparativement à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires devrait subir l'incidence défavorable de la baisse des volumes découlant notamment de la diminution des ventes réalisées auprès de clients importants et de la rationalisation des produits;
- si l'on ne tient pas compte des profits nets liés à la cession-bail d'immeubles, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ sera semblable à celui inscrit pour la première moitié de 2018, comparativement à l'exercice précédent. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ subira l'incidence des tendances des ventes dont il est question ci-dessus, des facteurs défavorables découlant de l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution dans un contexte inflationniste et des hausses du salaire minimum, incidence qui sera en partie contrebalancée par les améliorations découlant du programme de transformation et les gains de productivité;
- des dépenses d'investissement d'environ 215 millions de dollars, en baisse comparativement au montant de 230 millions de dollars qui avait été annoncé;
- l'amortissement augmentera par rapport à l'exercice précédent.

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de Loblaw axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant des hausses du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé continueront d'influer négativement sur la performance financière de Loblaw en 2018. La première moitié de l'exercice a été caractérisée par des coûts supplémentaires et par un marché du détail hautement concurrentiel. À la deuxième moitié de l'exercice, Loblaw subit une pression accrue sur les coûts, y compris du fait de la surtaxe nouvellement imposée sur certaines importations américaines. La direction continue de s'efforcer à surmonter ces obstacles additionnels.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence de Loblaw, de l'incidence de l'acquisition de CREIT et du transfert de Propriétés de Choix au quatrième trimestre, Loblaw prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net¹⁾ essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action¹⁾ grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles¹⁾ au rachat d'actions.

Rapport de gestion

En 2018, la société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net¹⁾ sera inférieur à celui de l'exercice précédent en raison des résultats de Weston Foods et de Loblaw dont il est question ci-dessus.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle et les flux de trésorerie disponibles. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. À l'occasion, la société peut exclure d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Montant ajusté du BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	16 semaines closes les				7 oct. 2017 ³⁾			
	6 oct. 2018				7 oct. 2017 ³⁾			
	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société				65 \$				434 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				65				470
Impôt sur le résultat				347				237
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				327				103
Résultat d'exploitation	16 \$	795 \$	(7) \$	804 \$	36 \$	1 234 \$	(26) \$	1 244 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	161 \$	— \$	161 \$	— \$	161 \$	— \$	161 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	10	—	10	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	34	—	34	—	—	—	—
Transfert de Propriétés de Choix par Loblaw	4	6	—	10	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	—	(4)	—	(4)	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	—	—	2	5	—	7
Charges de restructuration et autres charges connexes	12	5	—	17	1	—	—	1
Ajustement de la juste valeur des dérivés	1	—	—	1	8	20	—	28
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	(13)	—	(13)	—	—	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	—	—	—	—	(7)	—	(7)
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	—	(501)	—	(501)
Conversion des monnaies étrangères ⁱ⁾	—	—	7	7	—	—	26	26
Éléments d'ajustement	17 \$	199 \$	7 \$	223 \$	11 \$	(322) \$	26 \$	(285) \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	33 \$	994 \$	— \$	1 027 \$	47 \$	912 \$	— \$	959 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱⁱ⁾	39	325	—	364	33	315	—	348
Montant ajusté du BAIIA	72 \$	1 319 \$	— \$	1 391 \$	80 \$	1 227 \$	— \$	1 307 \$

- i) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- ii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 161 millions de dollars (161 millions de dollars en 2017) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'amortissements accélérés de 5 millions de dollars (néant en 2017) comptabilisés par Weston Foods au titre des charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

(non audité) (en millions de dollars)	40 semaines closes les				7 oct. 2017 ³⁾			
	6 oct. 2018							
	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés	Weston Foods	Loblaw	Autres	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société				293 \$				722 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle				293				789
Impôt sur le résultat				579				478
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				730				408
Résultat d'exploitation	47 \$	1 832 \$	16 \$	1 895 \$	83 \$	2 352 \$	(38) \$	2 397 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :								
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	401 \$	— \$	401 \$	— \$	403 \$	— \$	403 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	130	—	130	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	44	—	44	—	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	19	—	19	—	—	—	—
Transfert de Propriétés de Choix par Loblaw	4	6	—	10	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	—	4	—	4	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	1	—	1	2	12	—	14
Charges de restructuration et autres charges connexes	29	(1)	—	28	15	—	—	15
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(9)	(11)	—	(20)	17	25	—	42
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	(13)	—	(13)	—	—	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	(20)	—	(20)	—	(7)	—	(7)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(1)	—	—	(1)	(4)	—	—	(4)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	—	—	—	—	—	3	3
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	—	—	—	(501)	—	(501)
Conversion des monnaies étrangères ⁱ⁾	—	—	(16)	(16)	—	—	35	35
Éléments d'ajustement	23 \$	560 \$	(16) \$	567 \$	30 \$	(68) \$	38 \$	— \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	70 \$	2 392 \$	— \$	2 462 \$	113 \$	2 284 \$	— \$	2 397 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱⁱ⁾	94	826	—	920	82	793	—	875
Montant ajusté du BAIIA	164 \$	3 218 \$	— \$	3 382 \$	195 \$	3 077 \$	— \$	3 272 \$

- i) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- ii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 401 millions de dollars (403 millions de dollars en 2017) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'amortissements accélérés de 9 millions de dollars (néant en 2017) comptabilisés par Weston Foods au titre des charges de restructuration et autres charges connexes.

Les éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois de 2018 et de 2017 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes En 2018, Loblaw a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Transfert de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix par Loblaw Au troisième trimestre de 2018, la société et Loblaw ont comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la réorganisation de la société aux termes de laquelle Loblaw a transféré à la société la totalité de sa participation dans Propriétés de Choix.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Loblaw ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur, compte tenu de laquelle la société offre aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. Loblaw a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. Loblaw a comptabilisé une charge additionnelle de 19 millions de dollars au premier trimestre de 2018, une reprise de 11 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et une reprise de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2018.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société procède à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses actifs de fabrication, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de rationaliser ses opérations et de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Rapport de gestion

Ajustement de la juste valeur des dérivés La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix et du cours de change touchant les marchandises sous-jacentes et les engagements en dollars américains.

Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus Au troisième trimestre de 2018, une coentreprise détenue par Propriétés de Choix a réalisé la vente de droits relatifs à la propriété du dessus visant l'un de ses immeubles. Loblaw a comptabilisé un profit de 13 millions de dollars lié à cette vente au troisième trimestre.

Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque Services financiers le Choix du Président. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu des paiements d'environ 44 millions de dollars, déduction faite des coûts connexes, qui ont été comptabilisés entre le troisième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre de 2018.

Pertes liées aux stocks, déduction faite des reprises En 2016, Weston Foods a comptabilisé un montant de 11 millions de dollars (9 millions de dollars américains) lié à la sortie de stocks endommagés et à d'autres charges connexes dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net de la société. La société a reçu le produit partiel de la réclamation en 2018 et en 2017. La réclamation d'assurance est toujours en cours, et un produit d'assurance supplémentaire au titre du règlement devrait être comptabilisé quand la demande aura été traitée.

Pertes de valeur, déduction faite des reprises Chaque date de clôture, la société évalue s'il y a ou non dépréciation et, au besoin, inscrit des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment au titre de la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immeubles de placement, de ses immobilisations incorporelles et de ses autres actifs.

Profit sur la cession des activités de postes d'essence Le 17 juillet 2017, Loblaw a vendu les activités liées à ses postes d'essence, en contrepartie d'environ 540 millions de dollars. Loblaw a comptabilisé un profit avant impôt sur la vente de 501 millions de dollars (profit après impôt de 432 millions de dollars), déduction faite des coûts connexes, au troisième trimestre de 2017.

Profit de change Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Au troisième trimestre de 2018, une perte de change de 7 millions de dollars (perte de 26 millions de dollars en 2017) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives par suite de la dépréciation (la dépréciation en 2017) du dollar américain par rapport au dollar canadien. Pour l'exercice à ce jour, un profit de change de 16 millions de dollars (perte de 35 millions de dollars en 2017) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives par suite de l'appréciation (la dépréciation en 2017) du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	6 oct. 2018	7 oct. 2017	6 oct. 2018	7 oct. 2017
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	327 \$	103 \$	730 \$	408 \$
Ajouter : Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw	(176)	—	(176)	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	55	22	(44)	(1)
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	25	34	44	15
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	231 \$	159 \$	554 \$	422 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois de 2018 et de 2017 :

Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw Au troisième trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés résumés intermédiaires non audités de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Rapport de gestion

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 027 \$	959 \$	2 462 \$	2 397 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	231	159	554	422
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	796 \$	800 \$	1 908 \$	1 975 \$
Impôt sur le résultat	347 \$	237 \$	579 \$	478 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	47	(23)	114	55
Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw	(191)	—	(191)	—
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	203 \$	214 \$	502 \$	533 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	72,7 %	20,8 %	49,7 %	24,0 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	25,5 %	26,8 %	26,3 %	27,0 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw Au troisième trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron, comme il est mentionné ci-dessus.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾	6 oct. 2018	7 oct. 2017 ³⁾
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	65 \$	434 \$	293 \$	722 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	51 \$	420 \$	259 \$	688 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	—	(3)	(2)	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	51 \$	417 \$	257 \$	682 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	65 \$	434 \$	293 \$	722 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	237	(143)	417	(11)
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	302 \$	291 \$	710 \$	711 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	288 \$	277 \$	676 \$	677 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	—	(3)	(2)	(6)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	288 \$	274 \$	674 \$	671 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) ⁱ⁾	128,1	128,3	128,1	128,3

i) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	16 semaines closes les			
	6 oct. 2018		7 oct. 2017 ³⁾	
(en dollars, sauf indication contraire)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	51 \$	0,40 \$	420 \$	3,25 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants ¹⁾ :				
Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw	184 \$	1,44 \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	61	0,47	56	0,44
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	4	0,03	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	15	0,12	—	—
Transfert de Propriétés de Choix par Loblaw	7	0,05	—	—
Programme de carte Loblaw	(2)	(0,02)	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	3	0,03
Charges de restructuration et autres charges connexes	10	0,09	1	0,01
Ajustement de la juste valeur des dérivés	—	—	13	0,09
Profit tiré de la vente de droits liés à la propriété du dessus	(6)	(0,05)	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	—	—	(2)	(0,02)
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	(207)	(1,61)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(24)	(0,19)	(4)	(0,03)
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(18)	(0,14)	(25)	(0,19)
Conversion des monnaies étrangères	6	0,05	22	0,17
Éléments d'ajustement	237 \$	1,85 \$	(143) \$	(1,11) \$
Montant ajusté	288 \$	2,25 \$	277 \$	2,14 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

40 semaines closes les				
	6 oct. 2018		7 oct. 2017 ³⁾	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de \$)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
(en dollars, sauf indication contraire)				
Montant présenté	259 \$	2,01 \$	688 \$	5,32 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw	184 \$	1,44 \$	— \$	— \$
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	147	1,15	140	1,09
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	59	0,45	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	19	0,15	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	7	0,05	—	—
Transfert de Propriétés de Choix par Loblaw	7	0,05	—	—
Programme de carte Loblaw	1	0,01	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	0,01	5	0,04
Charges de restructuration et autres charges connexes	21	0,17	11	0,09
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(11)	(0,08)	22	0,17
Profit tiré de la vente de droits liés à la propriété du dessus	(6)	(0,05)	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	(7)	(0,05)	(2)	(0,02)
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(1)	(0,01)	(2)	(0,02)
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	—	3	0,02
Profit sur la cession des activités de postes d'essence	—	—	(207)	(1,61)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	42	0,32	—	—
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(32)	(0,25)	(11)	(0,09)
Conversion des monnaies étrangères	(14)	(0,11)	30	0,24
Éléments d'ajustement	417 \$	3,25 \$	(11) \$	(0,09) \$
Montant ajusté	676 \$	5,26 \$	677 \$	5,23 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie disponibles La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	6 oct. 2018	7 oct. 2017	6 oct. 2018	7 oct. 2017
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 205 \$	912 \$	2 264 \$	2 212 \$
Moins : Intérêts payés	485	195	768	452
Acquisitions d'immobilisations corporelles	336	351	704	691
Entrées d'immobilisations incorporelles	109	74	269	208
Flux de trésorerie disponibles	275 \$	292 \$	523 \$	861 \$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique aux autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à www.sedar.com.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à www.loblaw.ca.

Toronto, Canada

Le 19 novembre 2018

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 48 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2018 de la société.
 - 2) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 2.
 - 3) Certains chiffres ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et d'un changement de méthode comptable. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2018 de la société.
-